



conjoncture
centre marocain de
CONJONCTURE

PARTENARIAT **MAROC-UNION EUROPÉENNE**

ENQUÊTE RÉALISÉE
DU 18 JANVIER AU 28 FÉVRIER 2022

Lundi 18 Juillet 2022



Siège Social : Mahaj Ryad, Imm N, 5^{ème} étage, Hay Ryad, Rabat 10100 - Maroc
Tél : 0537 56 54 05 - 0537 56 55 08/19 - 0537 56 57 42 - Fax : 0537 56 54 86
Bureau Casablanca : 32, rue Ahmed Charci, Résidence Palais I, 3^{ème} étage - Appt 12 Quartier Racine
Casablanca 20050 - Maroc - Tél : 0522 39 50 72 à 75 - Fax : 0522 39 50 61
E.mail : cmconjoncture@menara.ma - Site Web : www.cmconjoncture.ma
Facebook : www.facebook.com/centremarocainconjoncturecmc

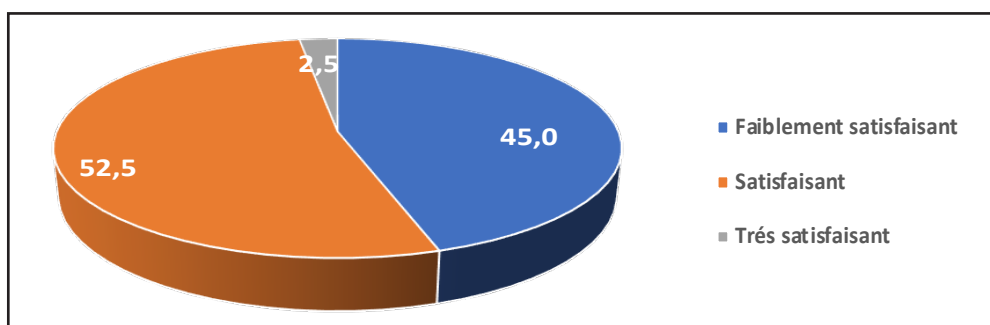
PARTENARIAT MAROC-UNION EUROPÉENNE

Dans le cadre de ses activités de suivi de la conjoncture et d'éclairage des entreprises sur l'évolution de leur environnement, le Centre Marocain de Conjoncture a mené une enquête, au cours du premier trimestre 2022, auprès d'un échantillon représentatif des chefs d'entreprises marocains pour recueillir leur opinion sur le partenariat Maroc-UE. Cette note a pour objet de présenter les principaux résultats de l'enquête suivant l'ordre des questions posées aux opérateurs.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

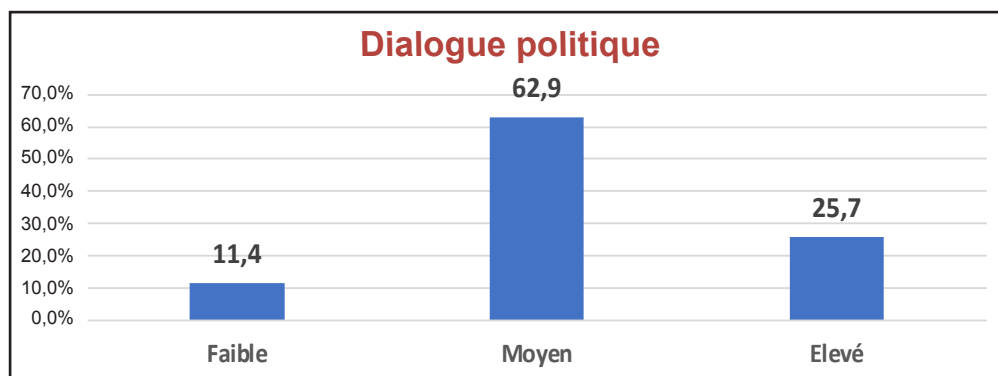
I- Quel jugement portez-vous sur le partenariat Maroc- Union Européenne de façon générale ?

Le jugement porté par les chefs d'entreprises marocains sur le partenariat Maroc-Union Européenne est globalement satisfaisant. En effet 55% des enquêtés le considèrent comme tel. Parmi ces responsables 52% trouvent ce partenariat satisfaisant et 2,5% l'estiment comme très satisfaisant. La proportion des personnes ayant trouvé ce partenariat faiblement satisfaisant est de 45%.

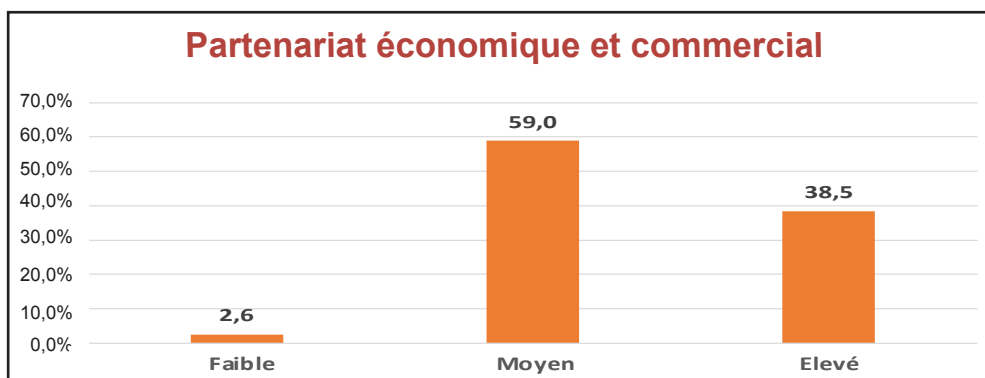


II- Préciser le jugement que vous portez sur ce partenariat en indiquant le niveau de satisfaction par domaine :

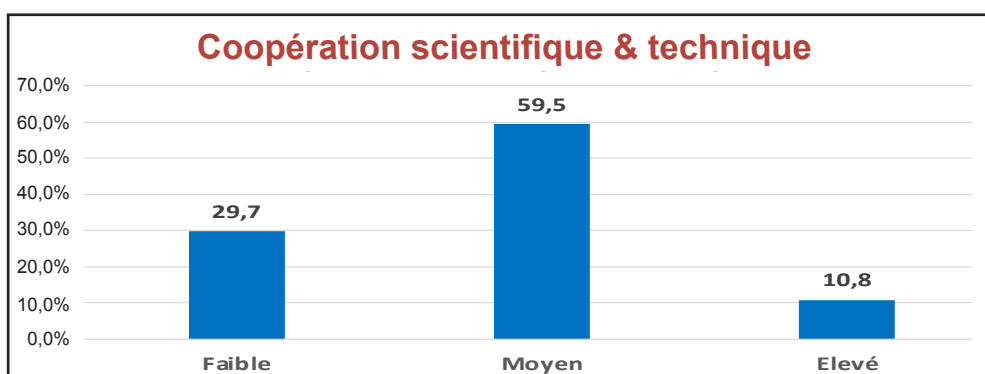
Le dialogue politique entre le Maroc et l'Union Européenne est considéré comme moyen par presque 63% des enquêtés et 25,7 % estiment que ce dialogue est soutenu contre 11,4% qui le jugent comme faible.



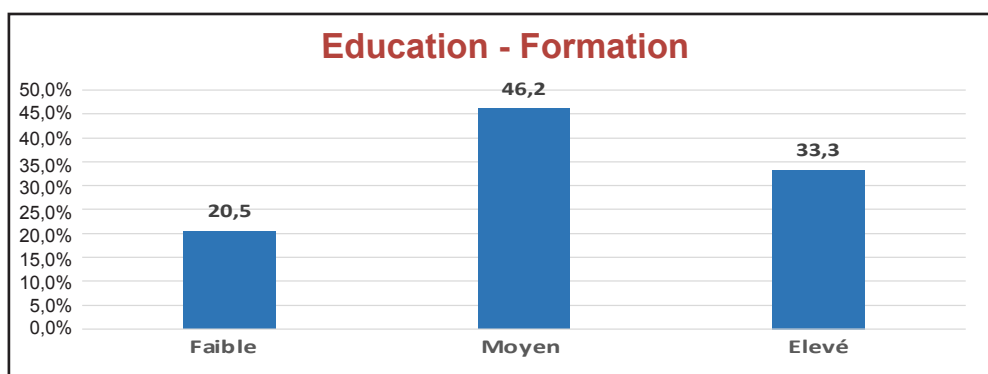
Cette même appréciation concerne la question du partenariat économique et commercial. Les relations dans ce domaine sont évaluées comme moyennes par 59% des responsables industriels et élevées par 38,5%. Une faible proportion des enquêtés a trouvé que ces relations sont faibles.



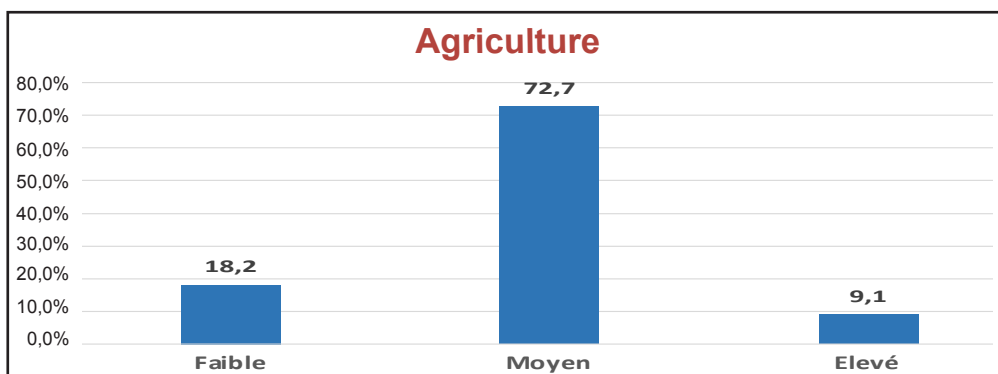
La coopération technique et scientifique n'est pas mieux perçue. 59,5% des enquêtés la considèrent comme moyenne et 10,8% la trouvent élevée et 29,7% ont déclaré que le partenariat dans ce domaine est faible.



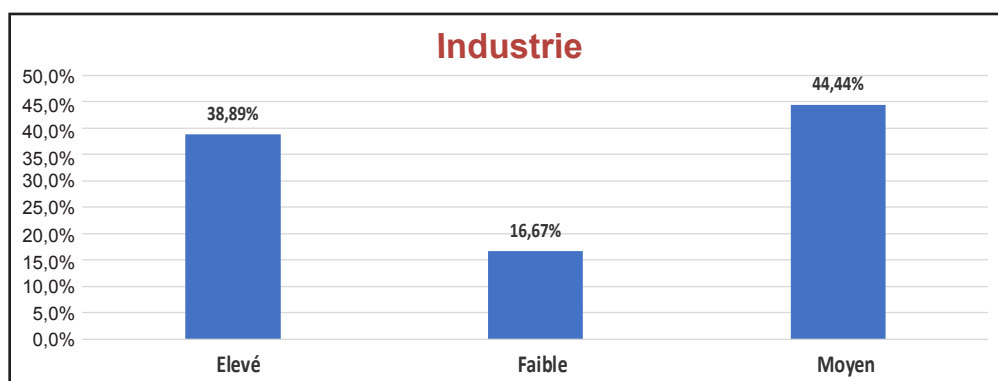
Dans le domaine de l'éducation et la formation, cette coopération reste globalement moyenne pour 46,2% des chefs d'entreprises. Elle est considérée comme élevée pour 33,3% des responsables et faible pour 20,5%.



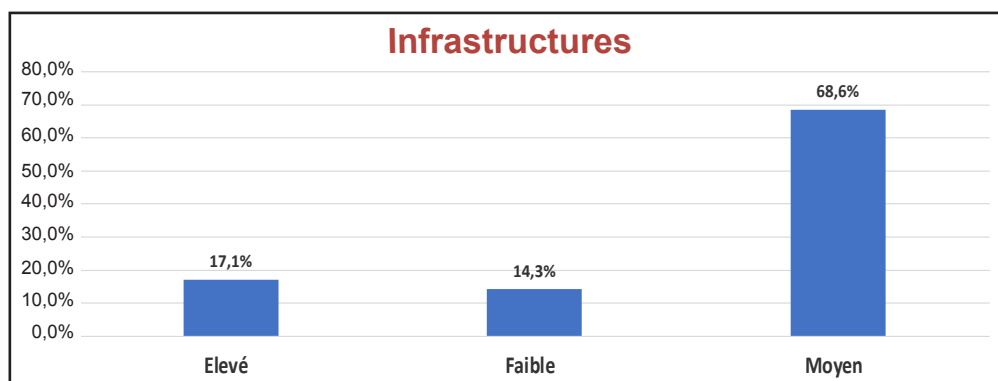
La coopération dans le domaine agricole est jugée moyennement satisfaisante par une large majorité. 72,7% des enquêtés pensent que ces relations sont moyennes et 9,1% les considèrent comme étant élevées alors que 18,2% estiment qu'elles sont faibles.



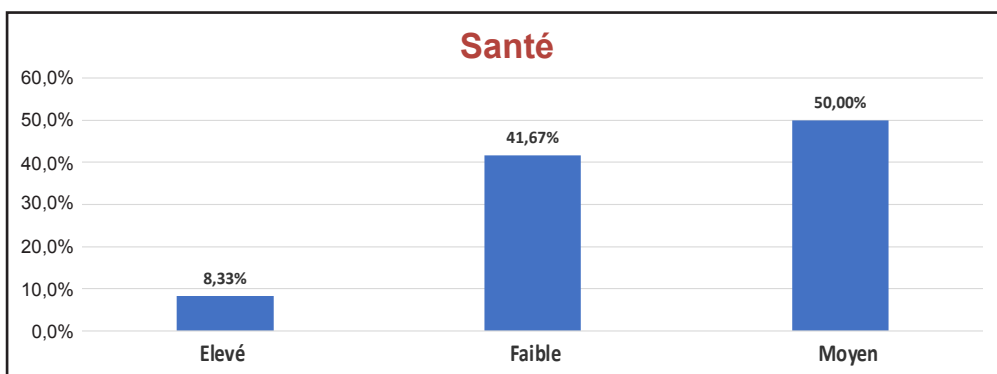
C'est dans l'industrie que le partenariat Maroc-Union européenne semble le mieux apprécié même si 44,4% la trouvent à peine moyenne et presque 17% la jugent faible. Parmi les enquêtés 39% estiment que ce partenariat est élevé.



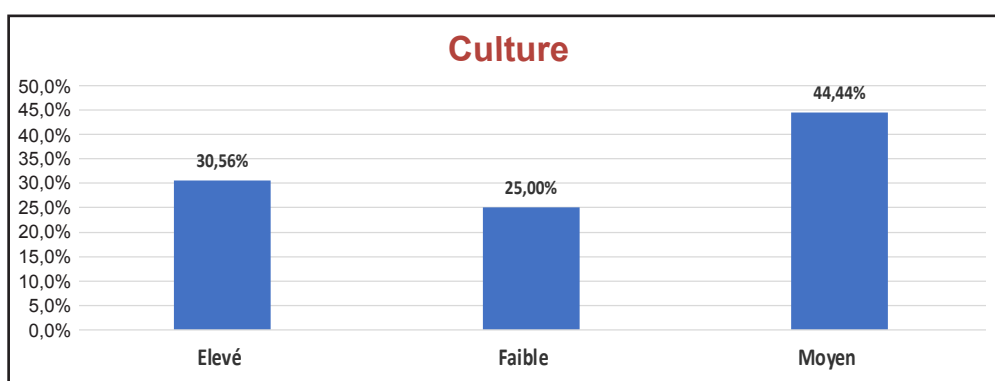
Dans le domaine des infrastructures 17,1% des chefs d'entreprise ont déclaré que la coopération dans ce domaine est élevée contre 14,3% qui la jugent faible mais la grande majorité soit 69% estiment que celle-ci est moyenne.



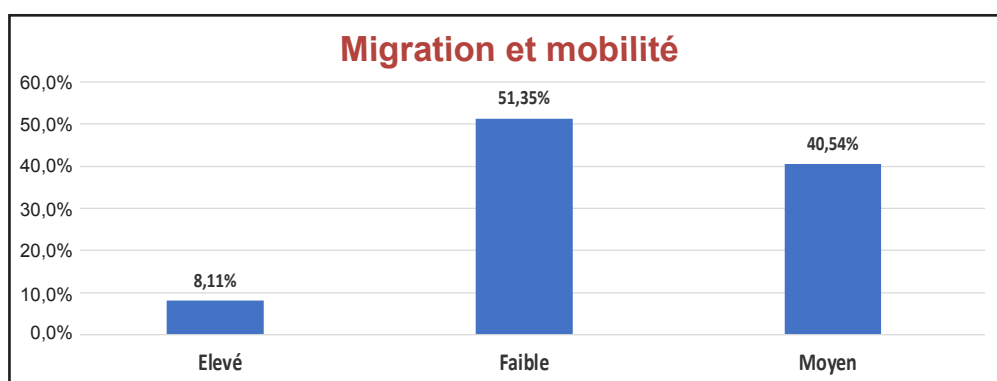
Le partenariat entre le Maroc et l'Union Européenne dans le secteur de la santé est, pour 50%, des enquêtés moyen contre 42% qui trouvent que cette coopération est faible. Un peu plus de 8%, seulement, la considèrent comme élevée.



S'agissant de la culture, la coopération reste globalement positive puisque 44,4% annoncent qu'elle est moyenne et 31% la jugent élevée contre 25% qui déclarent que celle-ci est faible.

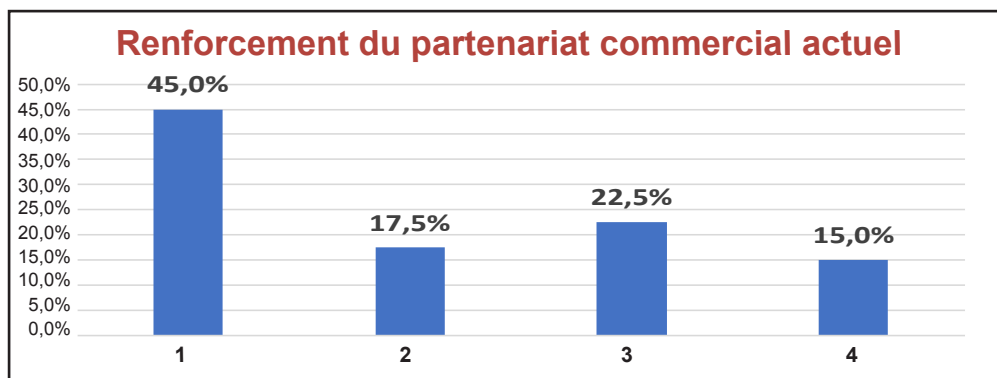


Les avis sur le partenariat concernant la mobilité migratoire sont partagés. En effet un peu plus de 51% des participants à l'enquête la considèrent comme faible et 40,5% et 8,1% la trouvent respectivement moyenne et faible.

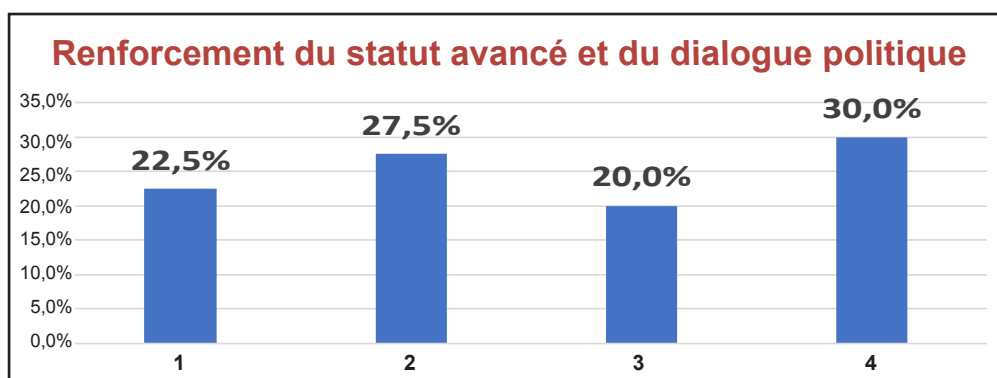


III- Selon vous, dans quelle direction le partenariat stratégique Maroc-Union Européenne devrait-il être prioritairement orienté à l'avenir ? (classer les réponses)

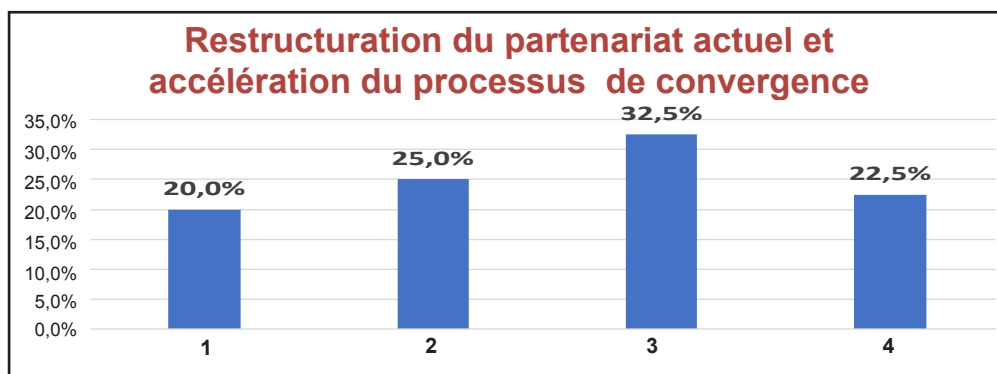
Selon 45% des chefs d'entreprise marocains, le partenariat commercial actuel avec l'Union européenne devrait être renforcé. Pour 17,5%, cette préoccupation vient au second rang et pour 22,5% au troisième rang.



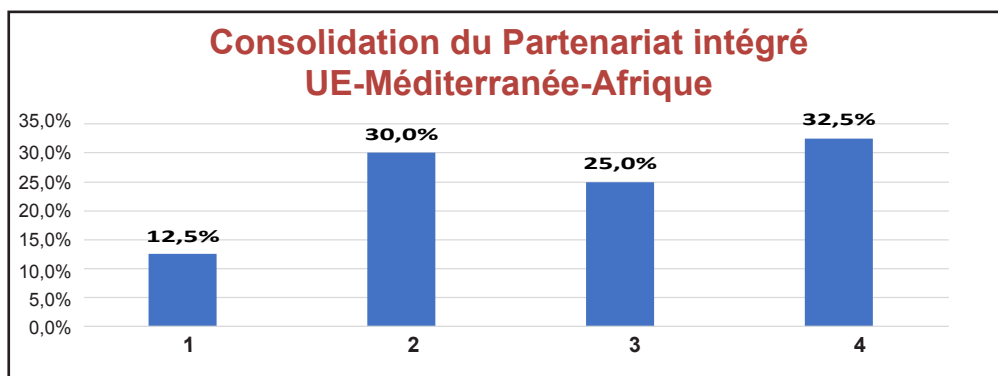
Le renforcement du statut avancé et du dialogue politique est classé au premier rang par 22,5% des industriels et au deuxième rang par 27,5% des sondés. 20% des participants à l'enquête le placent au troisième rang contre 30% qui le situent à la quatrième position.



Pour 20% des industriels marocains la restructuration du partenariat actuel et l'accélération du processus de convergence se situe au premier rang de leurs préoccupations. 25% placent cet aspect au second rang alors que 32,5% et 27,5% le mettent au troisième et quatrième rang.

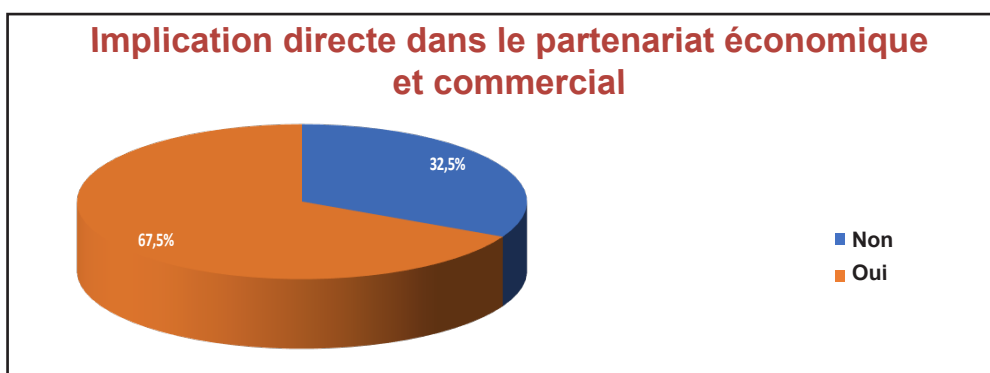


La consolidation du partenariat intégré UE-Méditerranée Afrique n'a pas été mis au premier plan par une large majorité des responsables industriels marocains. Ils sont 12,5% à considérer cet aspect comme prioritaire. 30% le placent néanmoins au second rang.



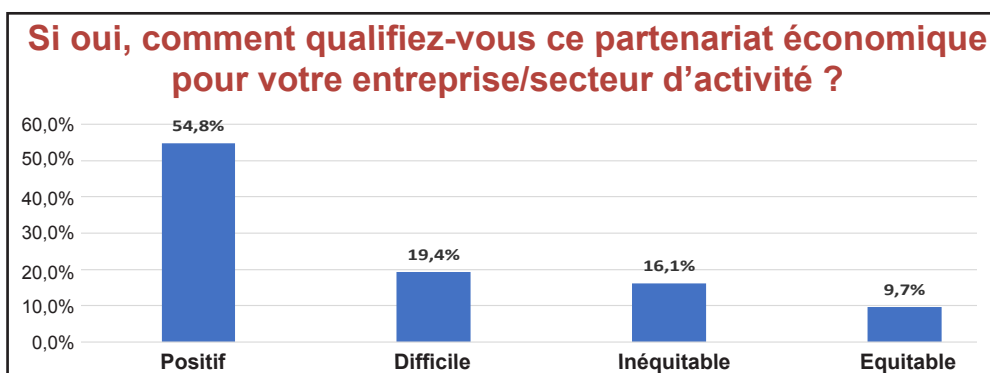
IV- Votre entreprise (ou secteur d'activité) est-elle (est-il) impliqué(e) directement dans le partenariat économique et/ou commercial avec l'Union Européenne ?

S'agissant de l'implication directe de l'entreprise marocaine dans le partenariat économique et commercial avec l'Union européenne, 67,5% confirment l'existence effective de cette coopération et seulement 32,5% l'ont niée.



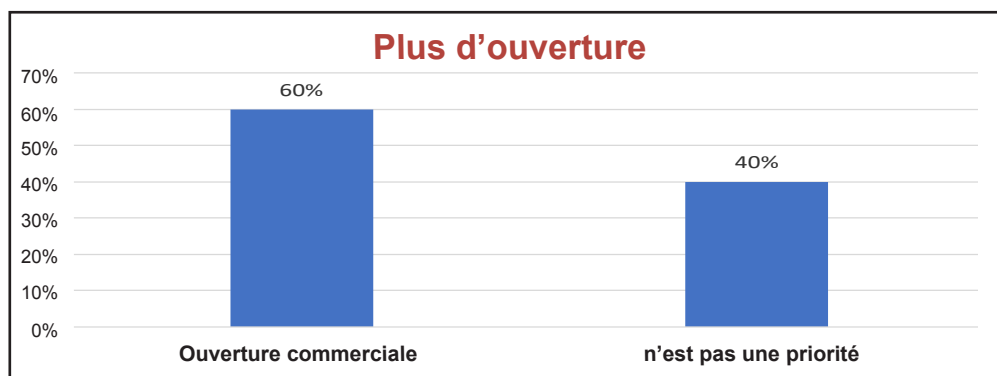
V- Si oui, comment qualifiez-vous ce partenariat économique pour votre entreprise/secteur d'activité ? :

Ce partenariat est qualifié de positif par une large majorité des responsables d'entreprise enquêtés et 19,4% le trouvent difficile contre 16% qui jugent cette coopération inéquitable.

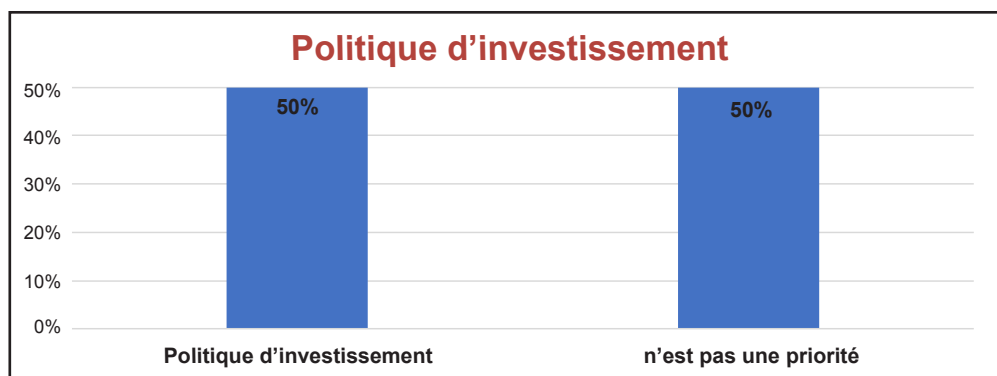


VI - Quelles sont les améliorations à apporter, selon vous, au partenariat Maroc-UE pour qu'il soit plus profitable à l'avenir à votre entreprise (ou votre secteur d'activité)

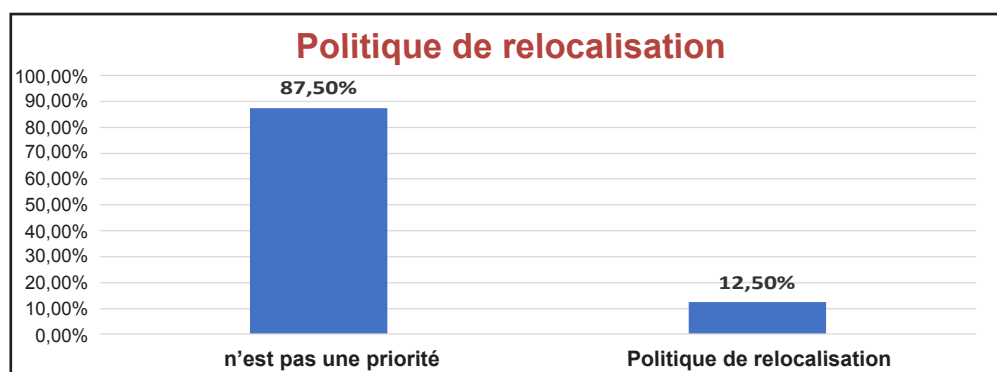
Pour les responsables industriels marocains, plus d'ouverture est souhaitée par 60% d'entre eux. Les 40% restants ne considèrent pas les améliorations à apporter à l'ouverture commerciale comme une priorité.



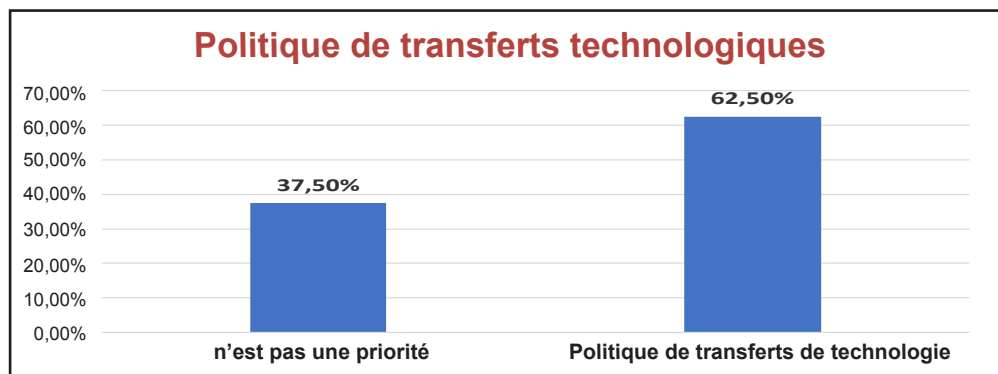
En ce qui concerne la politique d'investissement, les avis sont partagés entre ceux qui sont favorables à des améliorations à la politique d'investissement (50%) et ceux pour qui ces améliorations ne sont pas prioritaires.



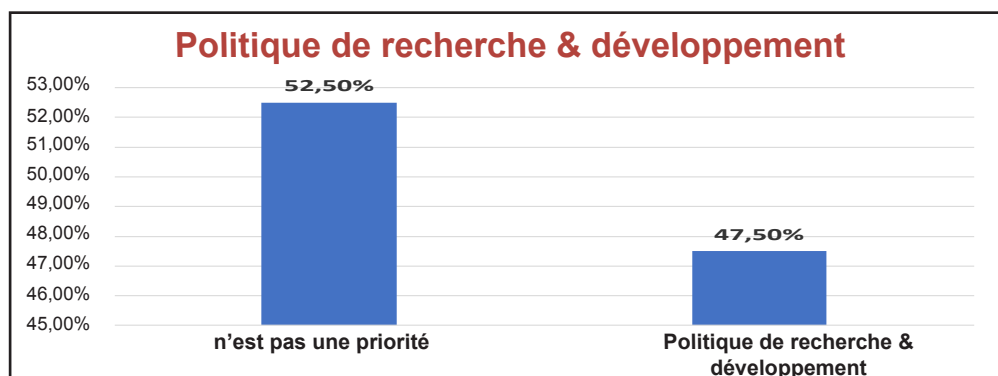
La politique de relocalisation n'est pas considérée comme une priorité par les chefs d'entreprises. Ils sont presque 88% à le déclarer contre seulement 12,5% qui estiment que cette politique doit être améliorée.



La politique de transferts de technologie est désignée par 62,5% des participants à l'enquête comme une priorité et 37,5% ne la considèrent pas comme telle

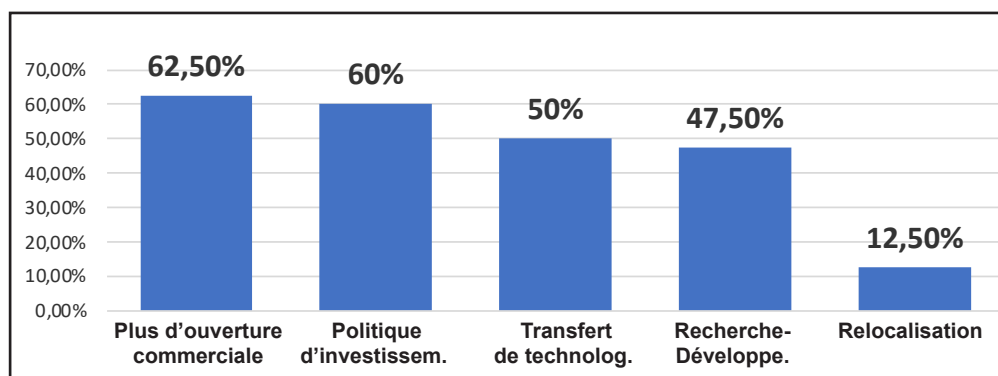


La recherche et développement n'est pas intéressante pour la majorité des industriels marocains. 52,5% ont déclaré que cette politique n'était pas pour eux une priorité. En revanche 47,5% sont en faveur de cette politique.



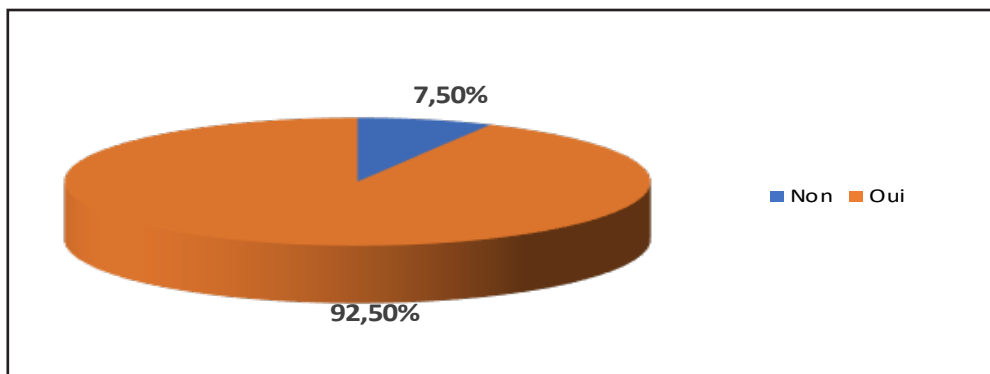
VI- Quelles sont les améliorations à apporter, selon vous, au partenariat Maroc-UE pour qu'il soit plus profitable à l'avenir à votre entreprise (ou votre secteur d'activité) ?

62,5% des personnes touchées par l'enquête réclament plus d'ouverture commerciale, et 60% souhaitent des améliorations dans la politique d'investissement et presque 50% voudraient plus de transferts de technologie et de recherche et développement alors que 12,5% seulement annoncent vouloir des améliorations à apporter dans la relocalisation des activités.



VII- Pensez-vous qu'il y aurait à l'avenir intérêt pour votre entreprise (ou secteur d'activité) à développer des partenariats au-delà de l'UE ?

Pratiquement la quasi-totalité des chefs d'entreprises ayant participé à cette enquête est favorable au développement des partenariats au-delà de l'Union Européenne (92,5%).



VIII- Si oui, quels sont les pays que vous privilégiez ?

Cette coopération devrait s'étendre surtout à l'Afrique. La quasi-totalité des sondés ont fait ce choix. Les autres pays notamment ceux d'Asie et des pays arabes sont privilégiés par 48,6% alors que la coopération avec les pays d'Amérique n'est souhaitée que par 40,5%.

